



MAIRIE DE FOUSSEMAGNE

11 rue d'Alsace 90150 FOUSSEMAGNE

03 84 23 34 40

secretariat@foussemagne.com

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

Le 28 janvier 2022, à 20h, les membres du conseil municipal dont le nombre en exercice est de 14, se sont réunis à la Maison des Arches, Place du Moulin à Foussemagne sous la présidence de M. Arnaud Miotte, Maire pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour jusqu'à la fin de séance.

Appel nominal :

Étaient présents :

M. Arnaud Miotte, Mme, Mme Joëlle David, M. Kenny Miadana Lock Leck, Mme Nadia Renoffio, M. Christophe Pileyre

Mme Joëlle Beugnet, Mme Céline Courtot, Mme Laurence Vallon, M. Eric Lupfer, M. Éric Jacquet, Mme Christelle Jacquet, M. Claude Freyburger, M. Pierre Giudici

Étaient absents :

M. Benjamin Angione, conseiller municipal, donnant pouvoir à M. Arnaud Miotte, Maire

Secrétaire de séance : Mme Joëlle David

Ordre de passage des rapports : de 1 à 8, 10 puis 9

M. Éric Jacquet, conseiller municipal, entre en séance à l'examen du rapport n°03 (délibération 2022-003)

La séance est ouverte de 20h à 22h30

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/001 : REVERSEMENT D'UNE PART DE LA TCFE À LA COMMUNE

Vu le rapport de M. Christophe Pileyre, adjoint

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

D'approuver le reversement de 33% de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité perçue par Territoire d'Énergie sur le territoire de la commune selon les modalités de versement arrêtées par le comité de TDE90

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/002 : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ÉNERGIE DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE

Vu le rapport de M. Christophe Pileyre, adjoint
Le Conseil Municipal

DÉCIDE

D'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés et d'autoriser l'adhésion de la commune

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte constitutif du groupement

D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune

De donner mandat à TDE pour collecter les données relatives aux sites concernés

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention (M. Pierre Giudici)

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/003 : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LE CONTRÔLE DES AGRÈS

Vu le rapport de M. Kenny Miadana Lock Leck, adjoint
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la réalisation des contrôles d'agrès, des aires de jeux collectives, des aires de fitness, des terrains de tennis et de volley, des parcours vita et des skate-parks

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/004 : MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION POUR LA DÉSIGNATION D'UN ASSISTANT DE PRÉVENTION

Vu le rapport de M. Arnaud Miotte, Maire
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'engager la commune dans une démarche structurée de prévention des risques professionnels, matérialisée par un programme annuel de prévention

de créer la fonction d'assistant de prévention au sein des services de la collectivité selon la lettre de mission connue

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/005 : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LE CHANGEMENT DE PORTES EXTÉRIEURES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vu le rapport de M. Joëlle David, adjointe
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter une subvention au titre de la DSIL au taux de 80% du montant HT de

d'autoriser le Maire ou son représentant à traiter au mieux des intérêts de la commune et à signer les documents relatifs à ce projet.

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/006 : DEMANDE DE SUBVENTION À TERRITOIRE D'ÉNERGIE POUR LE CHANGEMENT DE PORTES EXTÉRIEURES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vu le rapport de M. Joëlle David, adjointe
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter une subvention à TDE au titre de la transition énergétique au taux maximum

d'autoriser le Maire ou son représentant à traiter au mieux des intérêts de la commune et à signer les documents y afférents

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/007 : DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE FONDS DE CONCOURS DE GRAND BELFORT POUR LA CRÉATION D'UNE AIRE DE RETOURNEMENT RUE DE L'ANCIENNE DOUANE

Vu le rapport de M. Arnaud Miotte, Maire
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'approuver la demande de fonds de concours pour la création d'une aire de retournement rue de l'ancienne douane

d'annuler la délibération n°01/31012020/005 du 31 janvier 2020, ainsi que la demande faire à Grand Belfort

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/008 : CONVENTION AVEC LE RPI AU SUJET DE LA MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Délibération reportée

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/009 : DEMANDE DE L'ASSOCIATION COMMUNALE DE JOUIR DE LA MAISON DES ARCHES À TITRE GRATUIT

Vu le rapport de M. Arnaud Miotte, Maire
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

de proposer à titre gratuit un nombre de locations de la Maison des Arches équivalent au nombre de sections d'activité de l'association, plafonné à cinq par an

- à condition que l'objet de la location vise à réaliser une manifestation ouverte au public et promue par une campagne de publicité

- à condition que l'association s'engage à communiquer annuellement les bénéfices des événements en question auprès du conseil municipal

de retrancher sur la subvention annuelle de l'association une somme représentant 10% des bénéfices des manifestations en question avec un seuil de déclenchement des bénéfices fixé à 1000€ et plafonné à 5000€.

DÉLIBÉRATION N°01/28012022/010 : MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DES ARCHES

Vu le rapport de Mme Nadia Renoffio, adjointe
Le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE

d'adopter les nouveaux tarifs de location présentés